
L'UNION MÉDICALE DU CANADA.

MONTREAL, DECEMBRE 1874.

A NOS ABONNES.

Il est un sujet sur lequel nous n'aimons pas à revenir trop souvent, c'est celui du prix de l'abonnement ; mais nous sommes contraints par la négligence d'un certain nombre de nos abonnés, de leur rappeler le devoir qu'ils ont à remplir envers nous.

Notre journal, destiné à promouvoir les intérêts moraux, scientifiques et professionnels du corps médical, ne compte et n'a toujours compté, pour exister, que sur le bon vouloir et l'honnêteté de ses abonnés. Nous nous imposons un travail considérable pour le rendre utile et intéressant, nous avons droit de compter sur le support de nos confrères. Nous faisons une guerre aussi vive que possible à tous les abus qui tendent à rabaisser le niveau de notre profession, il faut que l'on nous fournisse le nerf de la guerre.

Nous voyons avec plaisir sur notre liste d'abonnés la très-grande majorité des membres du corps médical de la province de Québec et des praticiens français des Etats-Unis, mais nous voudrions aussi voir tous leurs noms entrés dans notre livre de caisse. Dans ce siècle positif le patronage ne suffit pas, il faut de plus un support pécuniaire.

Un certain nombre d'abonnés, nous avons presque honte de le dire, doivent leur abonnement depuis la fondation du journal ; ils mériteraient que l'on effectuât le recouvrement de ces arrérages par des procédés aussi pénibles pour nous que désagréables pour eux. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet peu attrayant. Nous demandons un appui loyal et libéral. Tous admettent que par son but, notre entreprise mérite succès et encouragement, mais il faut le faire voir d'une manière pratique. Nous travaillons, sans aucune rémunération, à une œuvre de dévouement ; il est au moins de toute justice que l'on nous mette en état de subvenir aux dépenses de publication.